Prix National du Génie Écologique

Lauréats de la 6ème édition (2026)

Ce palmarès a été établi par le Comité des jurys du Prix réuni le mardi 06 octobre 2026.

Catégorie "Amélioration de la continuité écologique (trames verte, bleue, noire, brune, turquoise ou blanche)"

Restauration écologique du Lathan et de ses annexes pour favoriser sa résilience climatique (49)
porté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)

Situé en Maine-et-Loire, le Lathan est un affluent de l'Authion, long de 62 km, traversant des territoires agricoles, forestiers et de prairies jusqu'à l'ancienne plaine alluviale de la Loire.
Il a fait l'objet de lourds travaux hydrauliques dans les années 1970/80 qui ont conduit à son cloisonnement longitudinal et à sa déconnexion latérale. Or, le caractère sédimentaire du bassin versant lui permet de disposer de réserves souterraines conséquentes dont dépendent l'alimentation des cours d'eau.
Considérant les évolutions climatiques à venir (GIEC PdL), le ralentissement du cycle de l'eau et la restauration des continuités latérales constituent un axe majeur pour améliorer sa résilience climatique et de fait, une condition première pour atteindre le bon état.
Dans ce contexte, le SMBAA a réalisé un projet de restauration du Lathan, de ses annexes et ses zones d'expansion de crue en 2023 sur 1,5 km entre le moulin Jasnot et le pont des Planches, secteur classé en ZNIEFF de type II.

Photos Restauration écologique du Lathan ©SMBAA

Site internet et publications liés au projet :

- https://www.sage-authion.fr/
- https://www.sage-authion.fr/video-solutions-fondees-sur-la-nature-le-lathan-en-crue-1-an-apres-les-travaux-de-restauration/
- https://www.cdc-biodiversite.fr/actualite/renaturation-du-lathan-debut-des-travaux-sur-le-cours-deau/
- https://lucdurand.fr/reference/vernantes-restauration-du-lathan-2023/
- https://www.sage-authion.fr/un-partenariat-avec-la-maif-pour-restaurer-le-lathan/
- https://www.youtube.com/watch?v=W3O9ESkhk40

Catégorie “Gestion d’espaces naturels”

Restaurer les forêts de demain : une démonstration de génie écologique à grande échelle à La Réunion

porté par SPL EDDEN - Société Publique Locale Écologie et Développement Durable des Espaces Naturels

Réalisé en 2023, ce projet constitue une opération pilote de plantation de 50 000 plants indigènes en milieu naturel, visant à démontrer l’intérêt du génie écologique dans des contextes fortement dégradés par les espèces exotiques envahissantes.

Inscrit en amont du plan « 1 million d’arbres », initialement orienté vers les milieux urbains et périurbains, il a vocation à prouver la pertinence d’interventions de grande ampleur en milieux naturels.

Le projet intègre l’ensemble de la chaîne du génie écologique (lutte contre les invasives, plantation, suivi), et contribue à maintenir les sols, renforcer les continuités écologiques et créer des zones tampons autour des milieux naturels remarquables.

Il s’inscrit dans la dynamique du programme ReMiNat du Parc national de La Réunion, assurant une articulation entre stratégies scientifiques et actions opérationnelles.

Photo Plantation 50 000 plants La Réunion ©SPL EDDEN

Sites internet et pages web liés au projet :

- https://www.youtube.com/watch?v=l0m3pJIkKNo
- https://www.edden.re/

Catégorie “ Restauration de milieux terrestres ”

L'ingénierie pédologique pour la renaturation de friches industrielles en milieu urbain (93)

porté par IEES-Paris , l’association Halage et le Conseil Départemental de Seine Saint-denis

Située au nord-ouest de la Seine-Saint-Denis, la pointe de L’Île-Saint-Denis, inscrite dans le périmètre multi-sites Natura 2000 du département de Seine-Saint-Denis, comprend une ancienne friche d’activités industrielles d’entreposage de déchets et de matériaux de voirie.

Cette friche de 3,6 ha située entre le parc départemental et la toute pointe de l’ile constitue une rupture physique et écologique du fait de la présence de sols fortement dégradés, tassés et partiellement pollués. Devenu propriété départementale fin 2017, le terrain a été mis à la disposition de l’association Halage par le Conseil Départemental en 2018, dans le cadre d’un appel à manifestation d’intérêt, pour 10 ans puis prolongé jusqu'en 2040, afin de le transformer en espace de nature qui sera intégré à terme, au parc départemental.

C’est dans ce cadre que s’inscrit notre démarche expérimentale visant à tester différentes approches d’ingénierie pédologique pour restaurer les fonctions du sol tout en recyclant des déchets minéraux issus du BTP.

L’expérimentation RESTAUR’SOL
Mise en place février 2020 pour 10 ans

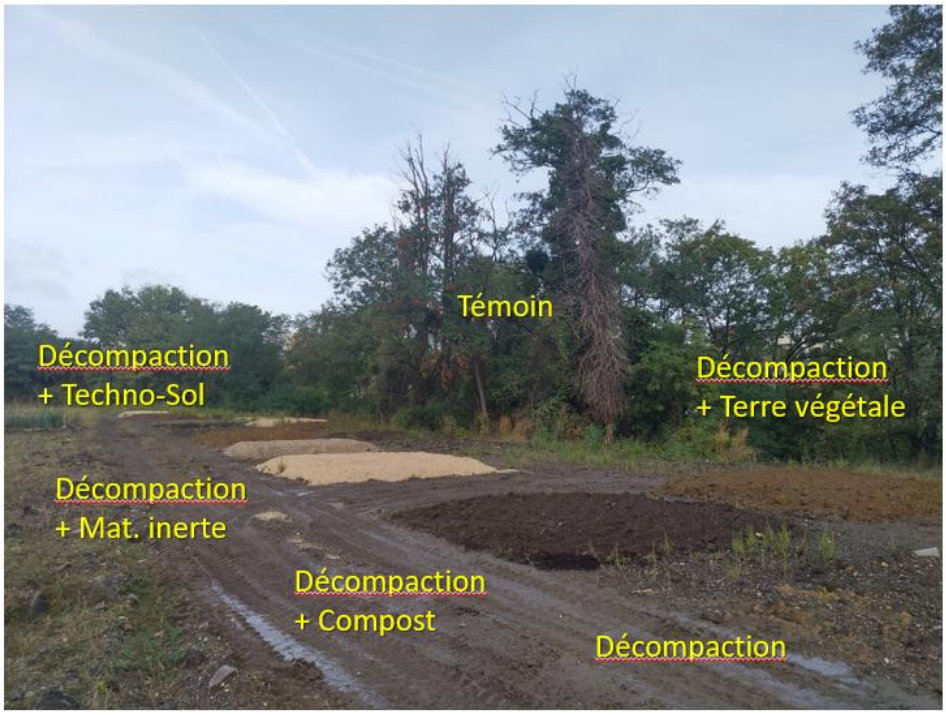

Catégorie “ Restauration de milieux aquatiques continentaux et humides ”

Lac et marais de Chambly, un projet ambitieux de restauration écologique (39)
porté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

Le projet présenté est celui de la restauration du fonctionnement hydrologique d’un site naturel d’une centaine d’hectares composé d’un lac, d’un marais et traversé par un cours d’eau.

Historiquement drainé, ce site très dégradé, a été acquis par la Fondation pour la Préservation de la Nature et la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura avec l’objectif de lui rendre ses fonctions écologiques.

Après la réalisation de nombreuses études et la rédaction d’un plan de gestion, des travaux de restauration ont été effectués de 2023 à 2025.

Le vaste réseau de 12 km de fossés de drainage a été entièrement comblé. Le cours d’eau a retrouvé ses anciens méandres, permettant au lac de retrouver son niveau historique et de réennoyer sa zone littorale. Ces deux opérations ont permis le réengorgement des sols du marais tout au long de l’année.

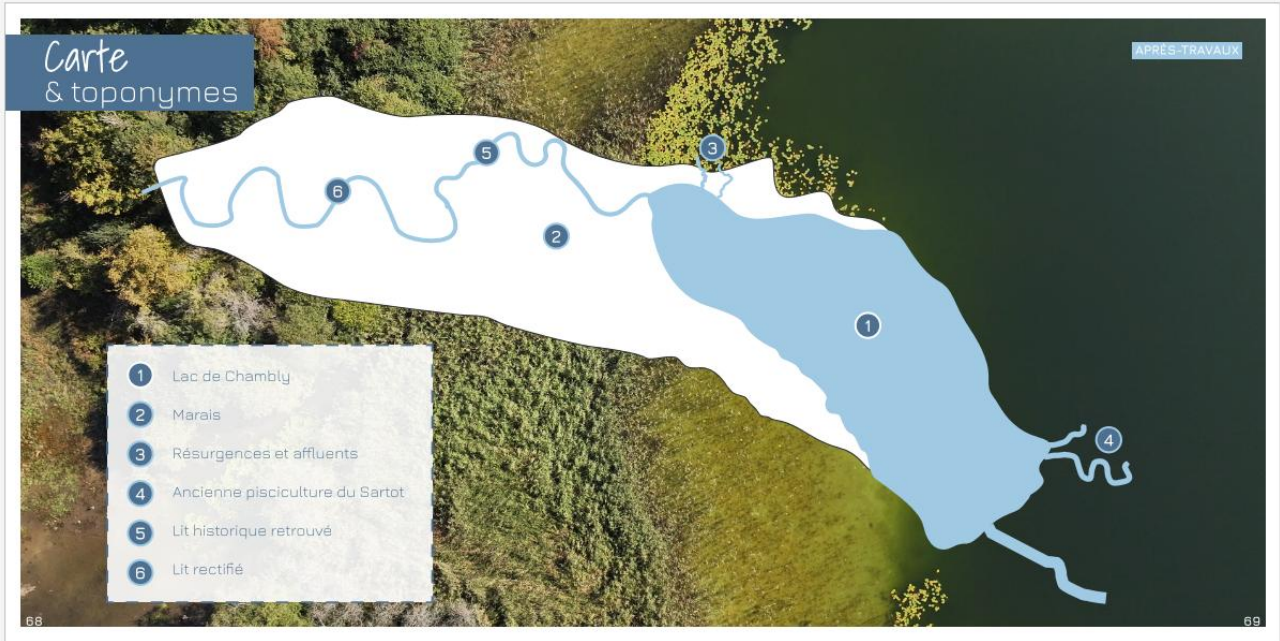

Photos Lac et marais de Chambly ©Mizenboite-FDCJura

Sites internet et pages web liés au projet :

- https://www.facebook.com/p/Projet-de-restauration-du-lac-et-du-marais-de-Chambly-39-100091760081233/
- https://www.chasseurdujura.com/espace-naturel-domaine-de chambly,162.htm

Catégorie “ Restauration de milieux littoraux et marins ”

Dépoldérisation du marais de Beaussais : la renaturation d’un espace maritime façonné par l’homme (22)
porté par la Communauté de communes Côte d’Emeraude

Le marais de Beaussais*, dans les Côtes-d’Armor, est un polder du XIX^{e} siècle créé grâce à une digue ayant permis de gagner des terres sur la mer. Exploité à des fins agricoles pendant près de deux siècles, il a connu différents usages, de l’agriculture de subsistance aux cultures intensives.

À partir de 1994, le Conservatoire du littoral acquiert progressivement le site et convertit les terres en prairies pour protéger le site et restaurer les milieux naturels.

Fragilisée par les tempêtes et l’élévation du niveau de la mer, la digue nécessite des interventions de plus en plus fréquentes. Les brèches se multiplient jusqu’à l’apparition d’une nouvelle rupture en 2020. Les acteurs locaux décident alors de ne plus réparer l’ouvrage et d’accompagner le retour de la mer.

Redevenu marais maritime, le site retrouve progressivement son fonctionnement écologique naturel. Il constitue aujourd’hui un laboratoire à ciel ouvert dédié à la restauration écologique, à la recherche scientifique, à l’évolution des paysages et à la médiation artistique.

**Propriété du Conservatoire du littoral, le site est géré par la Communauté de communes Côte d’Émeraude pour le compte de Dinan Agglomération.*

Photo Dépoldérisation marais de Beaussais ©Communauté de Commune Côte-Emeraude

Page Internet portant sur la baie de Lancieux et ses deux polders, dont le site présent projet :

- https://lifeadaptoplus.eu/fr/sites/baie-de-lancieux/

Catégorie “ Expérimentation et recherche appliquée ”

REZOH-tuf : Plan d’actions, connaissances, et REstauration des ZOnes Humides associées aux tufières
porté par Institut de Formation de Recherche et d’Expertise En Milieux Souterrains (IFREEMIS)

Le projet REZOH-tuf est un programme de recherche et de restauration écologique mené entre 2021 et 2025, à l’échelle de l'espace commun du bassin RMC et de la région AuRA.

Porté par IFREEMIS avec le laboratoire EDYTEM, le CEN RA et Styx4D, il vise à améliorer la connaissance, la gestion et la restauration des tufières (zones humides d’habitat d’intérêt communautaire prioritaire).

Face aux pressions qui menacent ces milieux, le projet a développé une démarche innovante sur trois axes :

- acquisition de connaissances,
- expérimentation de méthodes de suivi et de restauration sur cinq sites pilotes (Vauthières (Haute-Savoie), Touvière (Savoie), Darne et Choranche (Isère), et Révaou (Ardèche)),
- puis transfert des résultats.

REZOH-tuf a notamment permis la création d’outils standardisés de suivi, la réalisation de travaux de restauration expérimentaux, l’élaboration d’un guide technique et la construction du PA «Marathon du tuf » visant la restauration de 42 tufières.

Photos REZOH-tuf, Suivi Bryophyte Darne ©Elodie Lecornu et Suivi physico-chimique Darne ©Elodie Derlande

Site internet et page web liés au projet :

- https://www.ifreemis.fr/recherche-expertise/rezoh-tuf-plan-dactions-connaissances-et-restauration-des-zones-humides-associees-aux-tufieres-cratoneurions/

Prix spécial « Génie écologique des sols »

Désimperméabiliser les sols urbains pour leur redonner vie – DESSERT
porté par le Laboratoire Sols et Environnement, UMR UL-INRAE

Le projet DESSERT (DÉsimperméabilisation des Sols, Services Écosystémiques et Résilience des Territoires) est un projet de recherche-action financé par l'ADEME (Modeval-Urba) qui s'est déroulé de 2021 à 2024 et qui trouve aujourd'hui des prolongements dans des projets aux échelles locale, nationale et européenne.

L'objectif principal des travaux est de combler le manque de connaissances scientifiques sur les sols urbains (dés)imperméabilisés et leur potentiel de retour à des fonctions écologiques.

Par la constitution même de son consortium, DESSERT a développé des modes de collaboration multi-acteurs, sous un format de laboratoire vivant associant chercheurs, bureau d'études, entreprises du paysage et des travaux publics, urbanistes et collectivités.

Cette collaboration a permis d'imaginer, de construire et d'évaluer des solutions de désimperméabilisation en ville grâce à des tâches complémentaires. L'ensemble de la démarche et de ses résultats se retrouve présenté dans un guide édité par les partenaires du projet.

Photo Désimperméabiliser sols urbains, vue générale, essai Cannes ©INRAE

Site internet et page web liés au projet :

- https://www.plante-et-cite.fr/projet/fiche/101/desimpermeabilisation_des_sols_services_ecosystemiques_et_resilience_des_t erritoires_dessert/n:25

Prix Coup de cœur

Le passage à Muscardin ou Muscardinoduc (35)
porté par Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude

Le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude porte en Bretagne une responsabilité forte de conservation pour le Muscardin Muscardinus avellanarius (Linnaeus, 1758).

Ce petit Rongeur de la famille des Gliridés (Loirs) fréquente les lisières forestières et les haies avec strates buissonnante et arbustive.

La déforestation semble être à l'origine de la régression de l'espèce aux siècles passés. Il est aujourd'hui menacé par le réchauffement climatique et la fragmentation du paysage.

C'est pour remédier à une rupture de continuité écologique que ce projet a été mené, en créant un tunnel à muscardin passant au-dessous d'une route départementale.

Cela répond à la signature des Parcs "Une autre vie s'invente ici" par ses missions d'innovations et de préservation du patrimoine naturel.

Photos Passage à Muscardin ©Pleurtuit-PNR Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude

Prix spécial du jury

Sous le béton, la steppe ? (13)
porté par le CNRS

Si les effets négatifs du scellement du sol sur sa biodiversité et ses fonctions sont déjà connus, peu de recherches ont été réalisées sur les impacts positifs du descellement sur le retour de la biodiversité et des fonctionnalités initiales.

Depuis décembre 2023, le descellement d'une plaque de béton dans le Grand Port Maritime de Marseille nous a permis d'étudier différentes composantes de sa biodiversité (végétation de surface et stock de graines, invertébrés du sol, micro-organismes) et des paramètres d'habitat (fonctions physico-chimiques et hydrophysiques) afin de restaurer l'écosystème sub-steppique qui préexistait.

Notre objectif principal est de proposer aux gestionnaires les techniques post- descellement les plus durables.

Photos Descellement et première campagne d'échantillonnage pédofaune ©Herve-Ramone-IMBE

Sites internet et page web liés au projet :

- https://univ-avignon.fr/le-port-de-marseille-fos-et-avignon-universite-vont-retirer-des-fondations-en- beton-afin-de-redonner-vie-a-un-ecosysteme-exceptionnel-les-coussouls-de-crau/
- https://www.inrae.fr/actualites/scientifiques-lumr-emmah-mettent-place-suivi-sols-nouvellement-liberes- du-beton-coussouls-crau

Grand Prix

La Jalle de Tiquetorte : retrouver le fonctionnement naturel d'une rivière et de son marais
porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC)

La Jalle de Tiquetorte naît dans la lande médocaine et traverse le vaste et profond marais estuarien d'Arcins-Soussans, avant de se jeter dans l'estuaire de la Gironde.

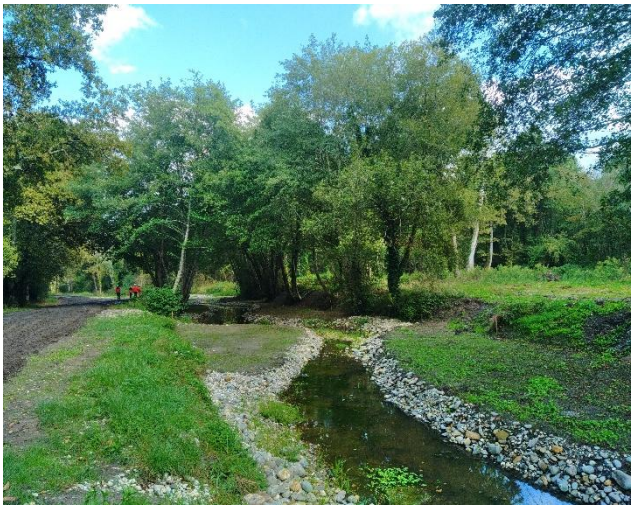

Recalibrée et redressée dans les années 1940, après-guerre, la rivière s'est déconnectée de sa plaine d'inondation, altérant ses fonctions écologiques et hydrologiques.

Porté par le SMBVJCC, ce projet de génie écologique basé sur des Solutions Fondées sur la Nature restaure cet écosystème rare (cours d'eau sableux en marais estuarien) en supprimant le seuil de Tiquetorte, en recréant un tracé méandriforme et en rétablissant les échanges avec le lit majeur.

Confronté à deux crues cinquantennales successives en cours de chantier, le projet a fait l'objet d'une revue de conception collective et adaptative. Cette gestion adaptative a transformé un aléa majeur en un retour d'expérience formateur et inspirant pour la restauration écologique face au changement climatique.

Photos 2023 Tronçon1 création lit emboité et 2025 Tronçon2 reméandrage achevé ©SMBVJCC

Sites internet et page web liés au projet :

- https://www.youtube.com/@SMBVJCC

Contact presse :
Anaïs CHION, A-IGÉco
prixdugenieecologique@a-igeco.fr
06 06 69 33 51